

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

# L'ÉCHO DE LA FRANCE.

---

## VALENTINE.

NOUVELLE.

(Voir pages 97, 122 et 148.)

---

### VIII

Tous les ans, dans les premiers jours de septembre, M. de la Fosse avait l'habitude de faire une grande pêche dans le bassin de la Vienne que bordaient ses prairies, et invitait quelques personnes pour cette solennité. M. du Breuil et sa fille, cela va sans dire, furent engagés. Paul, se souvenant de la nombreuse compagnie qui avait pris part, conjointement à lui et à sa famille, au précédent dîner chez M. du Breuil, se fit un point d'honneur de témoigner qu'il ne recherchait pas, lui non plus, les réunions intimes pouvant lui offrir des occasions de rapprochement avec Valentine. Il prit donc ses dispositions de manière à ce que les invitations fussent multipliées, et il en adressa personnellement quelques-unes à plusieurs jeunes gens de ses amis, comme pour faire sentir qu'il abdiquait toutes prétentions, et que des rivalités pour obtenir le cœur de Valentine lui était devenue parfaitement indifférentes.

Parmi les invités, se trouvait un jeune et riche manufacturier, propriétaire du moulin à porcelaine de Fontjaudran, situé à deux kilomètres de là, en remontant la Vienne. M. Frédéric Mallet jouissait, et à juste titre, d'une grande réputation d'intelligence et d'esprit. Rien, du reste, n'annonçait en lui un négociant. Infatigable chasseur, bon cavalier, fort en escrime et en natation, danseur recherché, causeur amusant, ses qualités de commerçant ne se révélaient jamais qu'entre hommes, lorsqu'il s'agissait de traiter des affaires, et il développait alors, dans un langage net et précis, d'excellentes idées pratiques, en même temps qu'il montrait beaucoup de finesse et une inflexible droiture.

Frédéric Mallet était beau garçon. Il avait un de ces visages francs et ouverts, mais en face desquels, cependant, on sent d'instinct qu'il ne se faut pas trop se livrer. La force et la solidité massive nuisaient un peu en lui à la distinction. On lisait sur sa figure et dans toute

sa personne la sécurité, la confiance en soi, le complet et large épanouissement de la vie. Produit parfait d'une civilisation matérialiste, Frédéric avait pensé de bonne heure que tout dans l'homme doit se convertir en rouages utiles, pour aboutir, par des combinaisons multiples et savantes, à une marche simple et régulière comme celle d'une pendule. De même que les choes, le chaud ou le froid arrêtent, activent ou ralentissent la course de l'aiguille, et qu'il faut, par conséquent, les éviter, Frédéric supprimait autant que possible dans son existence l'émotion, la haine ou l'amour, par lesquels l'équilibre des créatures humaines est si facilement dérangé. Le cerveau, pour lui, était tout l'homme. Son cœur ne s'animaient que lorsque sa raison avait pour ainsi dire posé le doigt sur un ressort en disant : tu peux battre. Dans une société qui semble prendre pour tâche de former des instruments excellents pour le jeu compliqué de ses institutions, ce jeune homme s'était fait une place très-enviée et très-honorée. Il était l'expression la plus entière et la plus magnifique d'une époque positive et rationaliste. Cependant, il lui manquait quelque chose. Quoi ? Il lui manquait d'abord ce qu'il avait volontairement retranché, comme bagage inutile : l'émotion, l'illusion, l'enthousiasme, la jeunesse. Il lui manquait peut-être encore autre chose. Mais ce sont là de trop graves questions, surtout un jour de grande pêche, à la campagne, et il vaut mieux continuer simplement ce simple récit.

Dès le commencement de cette journée, Frédéric Mallet fut frappé de l'exquise beauté de Valentine. Parée comme pour un bal, vêtue de ces charmantes étoffes de soie qui bruissent, chatoient et paraissent, tant elles sont mobiles et sou-

ples, se confondre avec la femme qui les porte, elle s'abandonnait à la joie générale d'une fête que protégeait la tiède sérénité du temps. Ayant peu vu le monde, peu assisté à ses réunions, elle n'avait rencontré Frédéric que par hasard, à de rares intervalles, et il n'avait guère pris garde à elle. Frédéric, par caractère, était de ces hommes pour lesquels la beauté des femmes n'existe pas sans entourage favorable et sans grande parure. Quand il vit Valentine si jolie, si resplendissante, il ne put se défendre d'un vif sentiment d'admiration, sentiment qu'il ne réprima point, car il était d'accord avec des calculs précédemment arrêtés. Frédéric, en effet, avait le désir de se marier. Il ne voulait pas d'une femme de commerce, si riche qu'elle fût. Sa fortune, très-considérable, lui permettait de choisir, et, n'ayant plus à monter sous le rapport des richesses, il aspirait à monter sous le rapport du rang. Très-fier de sa roture, illustrée et dorée par son père et par lui, il souhaitait, par une anomalie que tout le monde comprendra, épouser une jeune fille noble ou à peu près. Mais il souhaitait en même temps, pour ne pas se mettre en contradiction ouverte avec lui-même, paraître avoir été entraîné par l'excessive beauté d'une femme aimée. Ce jeune homme si sage et si avisé avait, dans le silence de la réflexion, prémédité de faire une éclatante folie, une folie dont tout le département parlerait et qui lui ferait honneur.

— Je puis me donner le luxe d'un mariage d'amour, s'était-il dit souvent. Et, après avoir fait deux ou trois fois le tour de Valentine, il murmura :

— Voilà mon affaire.

Au déjeuner, les places n'étaient pas marquées. Chacun se casa sans cérémonie. Sans cérémonie

aucune, Frédéric s'assit près de Valentine. Il songea pourtant à Paul.

—Je ne voudrais pas, pensa-t-il, aller sur les brisées de personne. Il ne me serait certainement pas désagréable de supplanter un rival ; mais d'un autre côté, je ne veux pas me compromettre par un échec. Paul de la Fosse et Mademoiselle du Breuil sont voisins de campagne...

Mais Paul ne s'occupait pas plus de Valentine et de Frédéric que s'ils n'eussent point existé. Pendant tout le repas, il n'adressa à la jeune fille ni une parole ni un regard. Elle témoigna une indifférence semblable. Paul s'efforçait d'oublier, et, en apparence du moins, il y parvenait. Quant à Valentine, elle ne paraissait avoir ni à oublier ni à se souvenir.

—C'est parfait, pensa Frédéric. Mon ami Paul a probablement laissé ses affections à Paris. Tous les jeunes gens que j'ai vu faire leurs études sont de même. Ils reviennent complètement idiots, et il faut les remettre au vert, pendant trois ou quatre mois pour qu'ils soient bons à quelque chose.

Frédéric résolut donc de se lancer, et il se lança.

Après le déjeuner, émerveillé de la grâce, de l'esprit et de la distinction de Valentine, il aborda M. du Breuil, le prit à part et lui dit :

—Mon cher Monsieur, mademoiselle votre fille a-t-elle des engagements ?

—Quels engagements ? demanda M. du Breuil un peu surpris.

—Pour se marier ?

Pour se marier ! s'écria M. du Breuil de plus en plus surpris. Pas que je sache. Ma fille n'a pas dix-neuf ans.

—Si vous et elle vous en preniez, ajouta Frédéric, veuillez, je vous prie, m'en avertir.

Et il s'éloigna d'un air de discrétion et de politesse aisée, laissant M. du Breuil plus étonné que flatté.

—Comme il y va ! murmura celui-ci. Voilà une façon expéditive d'entrer en matière. Est-ce un prétendant ? s'imagine-t-il acheter une maison ou un stère de bois ? Après tout, il se déclare comme il peut. Il ne pèse pas sur ma volonté, il me dit seulement... Eh ! je ne suis pas un sot. On dit cela quand il s'agit d'une acquisition quelconque : ne vendez pas sans me prévenir ! mais, pour un mariage...

Voulant joindre aux siennes les lumières de sa fille, il l'appela brusquement.

—Valentine, dit-il, as-tu des engagements ?

Elle répondit, comme avait répondu son père :

—Quels engagements ?

—Pour te marier ?

—Pourquoi cette question, mon père ?

—Ah ! j'en étais sûr ! Tu la juges déplacée : et cependant, elle vient de m'être faite.

—Par qui ?

—Par Frédéric Mallet.

—Qu'est-ce que cela signifie, mon père ?

—Que tu lui plais, sans doute. C'est un langage à lui. Il se met sur les rangs.

—Eh bien, qu'il y reste. Nous ne pouvons l'en empêcher.

M. du Breuil parut fort satisfait. Si sa fille n'eût pas été déjà loin, il l'eût chaudement félicitée.

—C'est bien simple, pensa-t-il en se frottant les mains. Elle a de l'esprit comme un ange, ma Valentine. Elle a trouvé la solution tout de suite et sans difficulté. M. Frédéric se met sur les rangs : et bien, qu'il y reste.

Mais M. du Breuil ne put s'em-

pêcher de remarquer la froideur glaciale qui continua de régner entre Paul et Valentine.

— Plus ils se voient, pensa-t-il, moins ils prennent feu.

Et ses beaux projets s'évanouissaient.

Sous le coup de cette déception, il envisagea plus favorablement l'ouverture que lui avait faite Frédéric.

— Certainement, se dit-il, ce garçon a été un peu brusque. Il m'a demandé ma fille aussi rondement que s'il m'eût proposé de m'acheter une coupe de foin. Mais, dans ces circonstances-là, l'intention et la fin justifient les moyens. Il vaut mieux se présenter ainsi que de rester muet comme une carpe.

Vers le soir, se trouvant par hasard seul auprès de Frédéric, il s'informa d'un ton aimable comment allait le commerce. Le jeune négociant s'empara immédiatement du bras de M. du Breuil, et parut ravi de lui faire de nouvelles confidences.

— J'ai beaucoup causé, lui dit-il, avec mademoiselle votre fille, et il m'a paru qu'elle prenait quelque plaisir à ma conversation. Est-ce un témoignage de sympathie ? Je n'en sais rien, mais sans y voir un indice favorable à la conclusion de l'affaire...

— De l'affaire ! dit M. du Breuil un peu choqué.

— Sans doute. Il n'est pas question ici d'un amour en l'air. Vous avez trop de bon sens pour ne pas apprécier toute la gravité du mariage. Vous qui êtes plein d'esprit, de clairvoyance, et qui avez naturellement de l'influence sur mademoiselle Valentine, vous devriez tâcher de savoir...

— Oh ! quant à cela, je ne m'en mêle pas. Je ne forcerai en rien la choix de ma fille.

— Vous avez raison. Attendons ;

c'est plus sage. L'affaire se présente bien.

— Encore ce mot !

— L'habitude ! n'y attachez pas d'importance, car franchement, si je n'apercevais dans une alliance qu'une affaire, je la trouverais facilement ailleurs, beaucoup plus avantageuse que chez vous.

— Cherchez.

— C'est inutile. Ma fortune est assez considérable pour pouvoir se passer d'être doublée. Ce que je veux, c'est le bonheur, c'est... votre fille. Je n'ai pas encore osé risquer un aveu. Je me contente de vous confirmer ce que je vous ai déjà dit : ne prenez pas d'engagement sans m'en prévenir.

— Je ne vois pas d'inconvénients à vous le promettre.

— De mon côté, si je devenais amoureux d'une autre femme, pour le mariage, bien entendu, car le reste ne compte pas, vous le sauriez. Je ne connais que cela, moi, la loyauté en affaires.

— Il y tient, pensa M. du Breuil. Voilà un gaillard qui ne renonce pas plus facilement à ses expressions qu'à ses idées.

## IX

Paul, quelques jours après, se sentit à bout de forces et de courage. Quand il essayait de sourire ses lèvres se contractaient. Une torpeur mortelle s'empara peu à peu de lui. Il n'accusait personne, ni Valentine, ni Frédéric. Ce n'était pas la faute de Valentine si elle ne l'aimait pas. Quand à Frédéric, lui ou un autre, peu importait. Du reste, on ne pouvait facilement discerner si ses assiduités étaient sérieuses ou simplement de bienséance. Frédéric était de ces gens qui ne sortent jamais d'eux-mêmes. Pareil à ces hommes d'esprit qui sont les premiers et

quelquefois les seuls à rire de leurs bons mots, on ne savait jamais s'il cherchait à plaire ou s'il se donnait à lui-même l'agréable exercice de de son amabilité. Paul, par nature, par caractère, par l'absence des qualités militantes qu'engendrent les difficultés de la vie et la lutte habituelle contre la destinée, ignorait les mesquines agitations de la jalousie, agitations qui se résolvent par la haine d'un rival et des assauts de galanterie où le plus adroit remporte la victoire. Ces combats puérils des âmes vulgaires, pour la conquête de quelque beauté vaniteuse, paraissent méprisables aux sentiments vrais. Gagner une femme, comme on gagne une course, a quelque chose en soi de vil, où l'amour-propre seul trouve son compte. Homme de sentiment plutôt que d'action, Paul s'enveloppa dans une tristesse morne, sans issue, dans un isolement moral en face duquel il dressait son amour dans toute sa hauteur, pour le mesurer avec épouvante. Sa santé s'altéra.

— Mon fils, lui dit un matin madame de la Fosse, tu aimes Valentine.

— Oui, répondit-il.

Ah ! parle donc, cher enfant ! J'irai demain chez M. du Breuil.

— N'y allez pas, ma mère.

Ces mots étaient une révélation. Madame de la Fosse, qui du fond de ses entrailles de mère, repoussait l'idée que son fils avait pu se briser contre un refus, fut forcé de reconnaître intérieurement que si son fils désapprouvait une démarche près de M. du Breuil, c'était parce qu'il la jugeait inutile.

— Ma mère, reprit Paul, j'ai honte de vous paraître si faible. J'ai honte de vous demander, à peine de retour près de vous...

— Tu veux voyager ! s'écria madame de la Fosse.

Puis, le premier moment de surprise et de douceur passé, elle ajouta :

— Oui. Tu as peut-être raison. Éloigne-toi, au moins pendant le reste des vacances. Quand tu reviendras, nous habiterons notre maison de ville. Les occasions de rencontrer mademoiselle Valentine seront plus rares.

— Vous êtes bonne, ma mère. J'avais quelque honte d'être si faible ; je n'en ai plus. Je me sens déjà plus fort en m'appuyant sur votre cœur. Promettez-moi une chose : ne dites rien à mon père.

— Il est meilleur que moi, mon fils.

— Oui, mais... un militaire ! Il ne comprendrait pas...

— Ah ! cher enfant, dit madame de la Fosse avec un doux sourire, crois-tu donc que, s'il ne m'eût pas obtenue il n'aurait souffert, tout militaire qu'il était ? Pauvre cher amoureux ! Les blessures du cœur sont les mêmes partout. Nous te consolerons. Tu te consoleras. Mademoiselle du Breuil est donc bien difficile ! Elle ne sait pas...

— N'en dites pas de mal, ma mère ! s'écria Paul avec prière.

— Ah ! comme tu l'aimes ! Elle ignore peut-être à quel point...

— Je l'ai aimée sans m'en douter, instinctivement. Cela me paraissait aussi simple et aussi naturel que de boire l'eau de la source lorsque j'ai soif dans la campagne déserte. Et à présent... Il faut que je parte, ma mère, il le faut. Où irai-je ? Je n'en sais rien. Le plus loin possible.

— Prends garde à la solitude, mon fils.

— Oui. Mais j'y songe, monsieur du Chatenet... vous savez ?... Le baron du Chatenet, ce vieil ami de mon père chez lequel j'allais souvent dîner pendant mon séjour à

Paris..... Il a loué une maison de campagne près de Versailles. J'y suis allé, et il m'a invité à y passer quinze jours, un mois, le temps que je pourrais. Je puis y retourner.

— Le baron du Chatenet, mon cher enfant, a deux filles charmantes.

— Oh ! Je les connais, dit Paul avec un sourire d'indifférence.

— Le dépit, mon Paul, fait souvent faire des sottises. N'oublie pas qu'il est dangereux, et déloyal en même temps, de contracter un lien éternel quand on a déjà une tendresse dans le cœur.

— Soyez tranquille, ma mère. Il y a d'ailleurs toujours nombreuse compagnie chez le baron du Chatenet.

— Il joue à la Bourse, je crois.

— Pensez-vous ? Qu'importe !

— C'est un honnête homme, continua madame de la Fosse après un instant de réflexion. Va chez lui puisqu'il veut bien t'accueillir. Sa maison est honorable et tu y trouveras sans doute des distractions. Tu partiras quand tu voudras, mon fils.

— Et... vous ne direz rien à mon père ?

Madame de la Fosse regarda son fils avec une affectueuse gravité.

— Paul, lui dit-elle, tu as peut-être trop de fierté. Ce qui t'arrive n'a rien qui te rabaisse. En souffrir, c'est bien ; en être humilié, c'est trop. Veux-tu connaître ma pensée tout entière, mon cher fils ? Je ne me figure pas que le dernier mot soit dit entre Valentine et toi.

— Ah ! vous vous trompez, ma mère ! s'écria Paul avec véhémence. Elle ne m'aime pas. Je le sais. Je ne m'exposerai pas une seconde fois à ses dédains.

Et il fixa lui-même le jour de son départ.

## X

La veille de ce jour, il voulut se plonger dans les souvenirs de son amour, s'en rassasier une dernière fois afin de s'en débarrasser ensuite pour jamais. Après le dîner il monta dans sa chambre sous prétexte de se coucher de bonne heure, puis il redescendit doucement et franchit les portes du Fayen en faisant taire et en chassant les chiens qui s'obstinaient à le suivre. Son fusil sous le bras, il se dirigea vers le Breuil, afin de revoir encore la maison qu'habitait Valentine. C'était un sacrifice suprême qu'il faisait à sa tendresse avant de l'immoler.

La nuit était sereine. Un calme imposant, presque effrayant, régnait sur les coteaux. La lune brillait, éclatante dans sa nudité lumineuse. Ses rayons tombaient crûment à certaines places, comme des plaques blanches sans reflets et sans chaleur. Les rochers, d'un côté, semblaient des fantômes géants ; de l'autre, dans l'obscurité, leur masse compacte n'avait plus que des formes indécises, menaçantes, et noires comme l'entrée d'une caverne. Le dessous des grands arbres restait dans de mystérieuses ténèbres, et Paul tressaillait malgré lui en passant sous les vieux châtaigniers, lorsque les fruits mûrs s'échappaient des pelons entr'ouverts, et frappaient la terre avec un bruit sec.

Paul subissait l'influence de la solitude des nuits. Comme la gloire, comme la vertu, comme l'amour, comme toutes les abstractions sublimes qui renferment les fortes et salutaires émotions, elle semble dire : " Pas de profanes ! Risque ta vie ou retire-toi." Elle donne aux âmes les mieux trempées des terreurs subites, involontaires, pendant ces heures solennelles où les

bruits ont une résonnance triple, où les troncs d'arbres dressent devant vous, comme pour vous attirer et vous étreindre, leurs grands bras menaçants et décharnés comme ceux de la mort, où les pieds mal assurés se heurtent et trébuchent sans cesse contre des obstacles inaperçus. Quand elle ne peut défendre et rendre inviolable à l'homme ses retraites par la dent des animaux féroces, par le dard des serpents, elle fait circuler dans ses clairières les hurlements des chiens errants, des loups affamés et poltrons, elle cache des assassins dans ses gorges profondes, elle amoncelle les orages, elle foudroie, elle égare, elle multiplie l'horreur et l'épouvante. Et cependant, elle est toujours bien belle, la solitude des nuits, pour celui qui ose l'affronter sans pâlir.

Tandis que Paul s'avavançait lentement, un cri sinistre déchira le silence.

Une chouette se mit à chanter.

— Heureusement je ne suis pas superstitieux, pensa Paul. Un Romain aurait rebroussé chemin et serait rentré chez lui.

Il n'était pas superstitieux, mais il pressa le pas pour ne pas entendre cette clameur lugubre, présage de mort, disent les paysans et assez semblable à la plainte d'un enfant à l'agonie. Ayant à descendre une pente rapide, Paul creusait dans le sol comme des marches d'escalier à coup de talon. Sur l'autre versant de la colline, pendant qu'il s'avavançait péniblement sur un sol presque nu et montueux, le même cri retentit près de lui.

La chouette l'avait précédé et semblait l'attendre pour le saluer au passage.

Ces rencontres-là sont peut-être une des plus attristantes épreuves des nuits solitaires, surtout quand on n'a pas de fusil. Paul en avait

un et ne put supporter plus longtemps cette poursuite acharnée et moqueuse, ce cri strident, monotone, continu, décidément hostile et de mauvais augure. Il visa avec colère, un peu au hasard, et fit feu.

La chouette, non atteinte, s'envola plus loin, sur les hauteurs, vers la route de Nexon, route qui dessert les domaines du Breuil et du Fayau. Paul qui avait pris à travers champs pour n'être pas vu, ne songea plus à cette précaution, et s'élança sur les traces de l'oiseau, malgré le voisinage de la route. La chouette s'était arrêtée sur un des chênes qui la bordaient. Paul la voyait remuer le feuillage et lui tira un second coup. Elle voulut fuir et roula lourdement jusqu'aux dernières branches du bas de l'arbre, où elle se cramponna. Elle avait du plomb dans l'aile. Alors eut lieu un duel étrange. Paul s'approcha sans redouter que la bête immonde lui sautât aux yeux, et fouilla la ramure avec le canon de son arme. Il éprouvait une impression de rage. Il ne pardonnait pas à cette affreuse bête de venir pour ainsi dire barrer de sombres pronostics le chemin entre Valentine et lui, quoiqu'il eût renoncé à elle. Les funérailles de son amour n'avaient pas besoin d'être accompagnées par cet oiseau de malheur. La chouette, cependant, remontait dans les branches, remontait toujours, en criant effroyablement, et parvenue au sommet de l'arbre touffu, elle s'y maintint et ne bougea plus. Paul la suivait des yeux. Quand il la vit immobile, il se plaça sous la lumière de la lune et recharga son fusil. Au moment où il allait le mettre en joue, un coup de feu fit explosion tout près de lui, et l'oiseau sinistre, muet enfin, roula à ses pieds.

H. AUDEVAL.

(À continuer.)



## LE P. LACORDAIRE ET M<sup>ME</sup> SWETCHINE.

(Voir page 107.)

C'était beaucoup, certes, mais ce n'était pas tout (bien s'en faut), d'avoir quitté M. de Lamennais, secrètement d'abord, publiquement plus tard. Quand un homme a fait du bruit et qu'il est classé par l'opinion générale dans telle ou telle catégorie, dans tel ou tel parti, il ne faut pas croire qu'il se dégage à volonté du préjugé qui s'est formé contre lui ; il y a là quelque chose d'irrémissible en quelque sorte et d'insurmontable. La campagne de *l'Avenir* avait été courte, mais d'un incomparable et inoubliable éclat. Lacordaire s'y était montré le premier lieutenant, le plus aventureux comme le plus brillant, de l'abbé de Lamennais. Le public s'était accoutumé à associer ces deux noms, et, aujourd'hui même, à l'heure où je parle, cette association fatale n'a pas cessé entièrement encore de peser sur le nom de Lacordaire. Qu'était-ce donc en 1833 ? Une telle situation eût été grave pour un laïque : mais combien ne l'était-elle pas davantage pour un prêtre de l'église catholique ! Voilà la situation dont Lacordaire se dégagea, autant du moins qu'il lui était possible de le faire, le 13 décembre 1833, par les conseils et les bons offices de madame Swetchine.

Mais j'ose ajouter qu'à aucune

époque de sa vie Lacordaire n'a été plus exempt, plus éloigné qu'alors, de toute hésitation dans sa foi ; que jamais il n'a été plus croyant et plus romain, dans l'acceptation catholique du terme.

Voyons les textes.

Le 11 novembre 1832, Lacordaire écrivait de la Chênaie à M. de Montalembert :

Ici, je suis gai et aisé ; mais il n'y a point de sympathie profonde et véritable. A tout moment, je sens *l'espace IMMENSE qui nous sépare dans la manière d'apprécier des choses TRES-IMPORTANTES*. C'est une singulière destinée que celle qui nous associe !

Le 11 décembre, Lacordaire transcrivait pour son ami sa lettre d'adieux à M. de Lamennais, et il ajoutait :

Si maintenant tu me demandes à quel propos ce coup de foudre ? A ce propos que j'étais si malheureux intérieurement, si désolé, qu'il m'était impossible d'aller plus avant. Chaque jour me rongait comme la goutte d'eau qui creuse et détruit la pierre à la fin. Je n'ai rien à reprocher à M. de Lamennais dans ses procédés envers moi. Je n'ai rien à me reprocher non plus, car je ne suis pas le maître de sentir comme il sent. Et cependant ce désaccord perpé-

quel rend la vie insupportable, surtout quand les choses qui le font naître sont telles, qu'elles embrasent dans leurs conséquences toute la vie présente et TOUTE LA VIE FUTURE.

15 mars 1833.

La Providence nous épargne bien des maux en ne souriant pas à toutes nos fantaisies, en étant sévère avec nous. J'ai toujours vu Dieu se justifier à la longue; j'ai toujours compris que je l'avais blasphémé lorsqu'il était le meilleur.

30 juin 1833.

Je puis un jour être appelé à une œuvre que réclame la jeunesse et qui lui soit uniquement consacrée. Les travaux que cette œuvre exigera sous le rapport de la parole ne contrarieront pas ceux auxquels je suis porté et auxquels je me suis livré depuis dix ans; savoir: l'étude de la Religion dans son économie générale, dans ses rapports avec tous les ordres de vérité. J'ai déjà trouvé le plan où je ferai entrer tout ce que j'ai acquis à cet égard. Il y a dans les Pères, dans les écrivains chrétiens, une mine inépuisable, mais dispersée çà et là: un ouvrage d'ensemble manque.

D'un autre côté, s'il naît quelque controverse dans l'Église, ce qu'à Dieu ne plaise! j'y prendrai part, et c'est tout à fait mon genre. Deviens hérétique, et tu verras.

19 août 1833.

La position de M. de Lamennais est d'être inutile à l'Église de sa personne, et d'empêcher beaucoup de bien par la complication d'idées qu'il a introduite dans les têtes et la défiance qu'il a jetée entre l'autorité ecclésiastique et la plupart des jeunes gens qui ont quelque mérite.

Je ne crois pas que personne puisse nier cette situation. Elle est le résultat d'une guerre philosophique, politique et religieuse de quinze ans, à laquelle j'ai pris part durant treize mois et sous le rapport politique seulement. Je dis treize mois, la durée juste de l'*Avenir*: car, une fois sur le chemin de Rome, mon dissentiment avec M. de Lamennais a été complet, et je n'ai plus cherché, avec d'horribles angoisses, qu'à rompre toute solidarité avec lui (en épiant l'occasion de pouvoir le faire avec honneur). Il m'a fallu une année toute entière, toute l'année 1832, pour en venir à bout. On saura dans le ciel si j'ai agi avec la légèreté d'un homme qui rompt sans cause et sans douleur.

M. de Lamennais a radicalement changé de position depuis l'Encyclique: suis-je obligé de le suivre? suis-je obligé de taire ma façon de penser sur l'Encyclique? Pourquoi le serais-je? C'est un penchant funeste de juger l'autorité par ses propres lumières, comme si la Providence ne savait pas mieux que nous ce qui convient au gouvernement de son Église. Pour être fort, il faut un point d'appui. Où est le point d'appui de l'Église, maintenant? Quand on a les mains liées, les reins saignants, une couronne d'épines sur la tête, on monte au Calvaire sans rien dire.

Sur ces entre faites, M. de Lamennais était derechef dénoncé à Rome comme entretenant sous main le parti de l'*Avenir*. On lui reprochait à bon droit d'encourager ce parti par ses lettres, aujourd'hui en partie publiées; de le maintenir dans l'éloignement des évêques et même du Saint-Siège, de répandre des prévisions menaçantes, de tenir sur la situation morale et politique de Rome des discours propres à fomenter la désaffection

des catholiques et le mépris des inc. é lules<sup>1</sup>.

Le Pape s'en plaignit, sans nommer personne, dans un bref à l'archevêque de Toulouse. M. de Lamennais cria à la calomnie, et, dans une lettre au Souverain Pontife (4 août 1833), il déclara que, *par toute sorte de motifs*, mais spécialement parce qu'il n'appartient qu'au Chef de l'Église de juger de ce qui peut lui être bon et utile, *il avait pris la résolution de rester, à l'avenir, dans ses écrits et dans ses actes, TOTALEMENT ÉTRANGER aux affaires qui le touchent.*

"Rien, écrivait Lacordaire, rien n'est plus anticatholique que cette phrase, soit qu'on en considère le sens extérieur ou le sens caché.

"Le sens extérieur énonce qu'il est des circonstances où un chrétien doit rester étranger aux affaires qui touchent l'Église, et que l'une de ces circonstances est que la direction de l'Église appartient au Saint-Siège. S'il en était ainsi, l'Église serait bien malheureuse. Jamais ses enfants, *sous aucun prétexte*, ne doivent être étrangers à ce qui la touche ; ils doivent y prendre part selon leur position et leur forces, comme M. de Lamennais l'avait fait jusqu'à présent, mais ils doivent y prendre part EN SE SOUMETTANT A LA DIRECTION DU SAINT-SIÈGE, et non pas en voulant le conduire lui-même.

"Le sens caché se réfère à cette

<sup>1</sup> Voir, par exemple, dans la *Correspondance* de M. de Lamennais, sa lettre du 25 mars 1833 au comte de Beaufort, où il dit ceci : "Que le Pape, d'un côté, et les Rois de l'autre se liguent contre le peuple et contre les éternelles *virtus* du christianisme, que des courtiers de crime et de tyrannie, sous une robe de moine, soient les entrepreneurs de cette odieuse alliance... je ne saurais assez bénir la Providence d'avoir envoyé Grégoire XVI pour hâter le moment de la régénération nécessaire... Peu m'importe donc ces vains sons qui retentissent dans le vide du sépulchre, au milieu de la poussière des morts qu'il ne réveille-  
ront pas."

Toute la correspondance de M. de Lamennais, à cette époque, est sur ce ton.

pensée que M. de Lamennais ne veut plus s'occuper que de philosophie et de politique, deux choses qu'il croit indépendantes, en sorte que, comme citoyen et comme philosophe, il échapperait à l'influence et à la censure de l'Église, ce qui est le renversement de la religion.

"Partant de là, il proteste de sa soumission à tout ce que le Saint-Siège décidera de relatif à la foi, aux mœurs et à la discipline générale, cela est très bien. Mais la philosophie et la politique en sont-elles ? Voilà la question. Bref, la lettre de M. de Lamennais ne m'a paru ni franche ni chrétienne ; il y a là trop de portes de derrière...

"Aucun talent, aucun service ne compensent le mal que fait à l'Église une séparation quelle qu'elle soit, une action en dehors de son sein. J'aimerais mieux me jeter à la mer avec une pierre de moulin au cou, que d'entretenir un foyer d'espérances, d'idées, de bonnes œuvres même, A CÔTÉ de l'Église<sup>1</sup>."

Le 22 octobre 1833, Lacordaire écrivait encore à son ami le plus intime :

"Je suis prêtre, je suis comptable à Dieu de mon obéissance à l'Église ; j'en dois l'exemple. Je sais par l'histoire quelles ont été les suites terribles de toutes les idées qu'on a soutenues contre l'autorité divine. Puis-je aller contre ma conscience et mon salut ?"

Cependant les choses suivaient leur cours. Un bref de Grégoire XVI à l'évêque de Rennes faisait connaître que le Souverain Pontife jugeait insuffisantes les assurances qu'il avait reçues de la soumission de M. de Lamennais. Celui-ci répondait le 5 novembre par une nouvelle lettre au pape, où il se

<sup>1</sup> 6 octobre 1833. Plusieurs fragments de cette lettre, ce dernier entre autres, ont été publiés par M. de Montalembert dans son éloquent écrit sur le P. Lacordaire.

déclarait, à l'égard de la puissance spirituelle, **ENTIÈREMENT libre de ses opinions, de ses paroles et de ses actes, dans l'ordre purement temporel.**

Au fond de ces réserves spécifiques, Lacordaire vit ce qui y était en effet, une protestation déguisée contre les doctrines de l'Encyclique. Il réclama sur-le-champ, dans sa correspondance privée.

"On peut accuser le Souverain Pontife de passion, disait-il le 21 novembre, c'est ce qu'ont fait tous ceux que l'Église a condamnés; mais la postérité n'a pas manqué une seule fois de justifier l'autorité, et les jugements de Dieu la justifieront bien davantage un jour. La conscience, qui est tout dans le cours ordinaire de la vie, n'est rien quand elle est en opposition avec l'autorité. Les plus grands crimes ont été commis avec une conscience faussée. Quand la tienne serait sans tache dans cette affaire, tu ne devrais pas l'écouter, mais bien la voix de l'Église, qui déjà s'est élevée et qui s'élèvera plus tard avec un empire qui abattra tout orgueil."

Et un peu plus tard (le 2 décembre 1833) :

"Le malheur de M. de Lamennais n'est pas tant dans son caractère altier, dans son peu d'instinct des affaires humaines et divines, que dans son mépris pour l'autorité pontificale et pour la situation douloureuse du Saint-Siège. Il a blasphémé Rome malheureuse : **C'EST LE CRIME DE CHAM, le crime qui a été puni sur la terre de la manière la plus visible et la plus durable après le Déluge...**

"Il ne s'agit pas de juger le successeur de saint Pierre, de lui opposer ses petits raisonnements, sa persuasion, mais de s'humilier sincèrement, de faire pénitence, de demander pardon à Dieu de n'avoir

pas écouté docilement la parole de son Vicaire...

"Malheur à qui trouble l'Église! Malheur à qui blasphème les Apôtres! La destinée de l'Église est d'être victorieuse encore, les temps de l'Antéchrist ne sont pas venus; M. de Lamennais n'arrêtera point par sa chute ce mouvement formidable de la vérité; cette chute même y servira..."

"On m'accuse d'être impitoyable envers lui! Ah! si jamais j'avais découvert dans le cœur de M. de Lamennais une seule larme vraie, un seul sentiment d'humilité, ce quelque chose de touchant que donne le malheur, je n'aurais pu le voir et y penser sans être attendri jusqu'au fond de mes entrailles. Quand nous étions ensemble, et que je croyais découvrir en lui de la résignation, des sentiments dénudés d'orgueil et d'emportement, je ne saurais dire ce qu'il me faisait éprouver. Mais ces moments ont été bien rares, et tout ce dont je me souviens porte un cachet d'opiniâtreté et d'aveuglement qui tarit ma pitié..."

"Il ne faut attendre justice que de Dieu. C'est lui qui rendra témoignage de la pureté de mes intentions; qui dira pourquoi j'ai pris le parti de l'Église contre un homme; qui montrera où fut la simplicité, la candeur, ma conduite conséquente à elle-même; qui montrera quel était, entre tous, le véritable ami de M. de Lamennais et quels conseils auraient élevé sa vertu et sa gloire plus haut que jamais. Le moment de la justice, j'en ai le pressentiment, viendra plus tôt qu'on ne pense; mais, s'il ne vient pas en ce monde, je n'en adresserai pas de reproche à la Providence. Il me suffit d'avoir accompli mon devoir!"

Arrêtons-nous. Je pourrais prolonger ces citations; je pourrais montrer Lacordaire analysant et justifiant pied à pied et de point en point l'encyclique *Mirari vos*, en l'expliquant ainsi que l'a expliquée naguère le vénérable cardinal de Malines. Mais je ne veux pas abuser de l'évidence de ma cause, et d'ailleurs, comme j'écrivais ces dernières lignes, j'apprends de M. Naville lui-même qu'il n'insiste plus sur sa conjecture, mais qu'éclairé par les textes il rend loyalement les armes.

Je ne dis plus qu'un mot. Au moment où s'imprime ceci, un nuage formidable monte à l'horizon : Rome est de nouveau menacée. On semble ne plus comprendre que plus les esprits sont dans l'anarchie, plus, comme le disait Lacordaire, l'unité de l'Église est une puissante chose. Plus aussi, par conséquent, il importe de fortifier cette unité dans son centre, dans le Pontife en qui elle se personnifie. Plus il importe de faire à l'indépendance de ce Pontife un triple rempart, ne fût-ce que pour qu'il y ait quelque part encore dans le monde une puissance morale qui puisse résister à la force, qui puisse faire contre-poids à la force.

"O Rome! s'écriait Lacordaire en 1834, ô Rome! c'est ainsi que je t'ai vue! Assise au milieu des orages de l'Europe, il n'y avait en toi aucun doute de toi-même, aucune lassitude. Ton regard, tourné vers les quatre faces du monde, suivait avec une lucidité sublime le développement des affaires humaines dans leur liaison avec les affaires divines; seulement la tempête, qui te laissait calme, parce que l'esprit de Dieu soufflait en toi, te donnait, aux yeux du simple fidèle, moins accoutumé aux variations des siècles, quelque chose qui rendait son admiration compatissante..."

"O Rome! Dieu le sait, je ne t'ai pas méconnue pour n'avoir pas rencontré des rois prosternés à tes portes. J'ai baisé ta poussière avec un respect indicible. Tu m'es apparue ce que tu es véritablement, la bienfaitrice du genre humain dans le passé, l'espérance de son avenir, la seule grande chose aujourd'hui vivante en Europe, la captive d'une jalousie universelle, la reine du monde moral."

FOISSET.

(Fin.)

—Le Correspondant.

## FACULTÉ DE DROIT DE TOULOUSE.

"Vers le mois d'août 1864, M. Delpech, doyen de cette Faculté et professeur de droit civil depuis 1819, avait, sur sa demande, obtenu congé d'un an. Aucun de ses nombreux élèves, anciens ou récents, soit ceux appartenant à la magistrature ou au barreau, soit

même ceux restés dans la vie privée, n'avait, certes, effeuillé dans sa mémoire l'impression de cette méthode, qui était, tout simplement, d'enseigner à apprendre en faisant voir, à la fois, *peu et bien*, en remontant toutefois et toujours à la *raison des textes*. Mais aussi nul,

dans sa piété filiale pour lui, n'avait oublié davantage les regrettables causes qui, si longtemps accumulées, donnaient le vrai sens de ce long congé. Outre tous les autres biens qu'il y avait eu à retirer de cette vie constamment exemplaire, chacun se rappelait la part active qu'il avait prise au cours de la jurisprudence, non-seulement dans les aperçus que ses leçons en donnaient, mais encore dans les dissertations dont il enrichissait parfois le *Mémorial de Tajan*. Il en est même bien peu qui, de nos jours, en lisant ces conclusions, à jamais mémorables, développées par M. Dupin devant la cour suprême, et suivies d'un si heureux retour à une vérité obscurcie depuis quarante ans, ne se soient reportées par le souvenir à ce que M. Delpech en avait déjà si complètement écrit depuis les premiers temps de cette erreur doctrinale et judiciaire<sup>1</sup>. A la suite étaient venues ses consultations, toujours si remarquables par la science, devant diverses cours de notre Midi. Et enfin, on savait, du moins parmi ses intimes, que, dès longtemps, il se dévouait à un travail héroïque, dont peut-être il nous sera permis d'espérer quelques fruits: Les *Institutes du Droit français*. Cependant, qu'en était-il pour sa santé, nommément pour sa vue?... Le long congé, encore une fois, ne nous le disait que trop, et sa retraite actuelle le redira à nos respects, à notre reconnaissance.

« Rien de ces traditions ne sera, toutefois, perdu. Après un intérim de ce décanat, M. Chauveau (Adolphe) vient d'y être définitivement promu. Ancien avocat à la cour de cassation; coopérateur,

avec M. Faustin Hélie, nommé depuis conseiller à cette cour, au grand ouvrage de la *Théorie du Code pénal*; délégué par le célèbre doyen de la Faculté de Rennes pour rééditer, avec additions importantes, son *Code de procédure civile*, et nous donnant ainsi, deux fois recommandable, en y rattachant beaucoup de son propre fonds, ce complément dont, au surplus, toutes les bibliothèques attestent ce qu'on en pense au palais; professeur du droit administratif à Toulouse, depuis que cette chaire y est ouverte; fondateur depuis longtemps du journal qu'il consacre à cette branche du droit; auteur de divers traités y relatifs, notamment de ce *Code de procédure administrative*, si ingénieusement calqué sur celui de procédure civile et si précieux actuellement; fondateur aussi du *Journal des Avoués*, M. Chauveau, doué d'ailleurs d'une si parfaite aménité pour tous, est également un modèle et un guide sûr pour tous ceux qui tiennent à s'instruire. Si, avec un ancien et avec son prédécesseur, il peut dire, maudissant quelquefois le travail :

*Ante meum tempus cogit et esse senem.*

« Avec eux aussi il peut dire :

*Dulcis erit mercede labor.*

« En tout cas, c'est, pour tout notre pays, un véritable bonheur, que de voir se conserver ainsi un siège illustré, quoique trop peu de temps, par Cujas, honorablement retiré à Forcadel, longtemps occupé par Furgole.

« DUBERNET DE BOSCO.

« *Cons. à la cour impér. d'Agen.* »

<sup>1</sup> *Mém. de Jurisp de Tajan*, t. III, p. 161 et suiv.

## L'ACADÉMIE FRANÇAISE ET LES ACADÉMICIENS.

LE XXXIV<sup>e</sup> FAUTEUIL.

Noms et prénoms.	Dates de		
	Naissance.	Réception.	Mort.
Antoine Godeau.....	1605	1634	1672
Valentin-Esprit Fléchier.....	1632	1673	1710
Henri de Nesmond.....	?	1710	1727
Jean-Jacques Amelot.....	1689	1727	1749
Claude-Louis-Auguste Fouquet, duc de Belle-Isle.....	1684	1749	1761
Nicolas-Charles-Joseph Trubiet.....	1697	1761	1770
Charles-François, marquis de Saint-Lambert ..	1716	1770	1803
Hugues-Bernard Maret, duc de Bassano.....	1763	1803	1839
Joseph-Louis-Joachim Lainé.....	1767	1816	1835
Emmanuel Dupaty.....	1775	1836	1851
Louis Charles-Alfred de Musset.....	1810	1852	1857
Pierre-Marin-Richard-Victor de Laprade.....	1812	1859	.....

## GODEAU.

Godeau et ses vers ont été la première occasion de l'établissement de l'Académie française. A en juger par la taille de l'homme et par la taille du poète, il n'y a pas de plus petite origine.—Il était né à Dreux, d'un père maître des eaux et forêts. Ses études furent aussi gaies que brillantes. "Quand il était en philosophie; raconte Tallemant, tous les Allemands de sa pension ne pouvaient vivre sans lui: il chantait, il rimait, il buvait, et avait toujours le mot pour rire." Il rimait surtout, car sa première passion, qu'il ne quitta jamais, fut pour la poésie française. Il écrivait plus tard à Balzac :

Dès mes plus jeunes ans j'ai goûté les douceurs  
De l'art victorieux de ces divines sœurs ;  
Sans étude, sans peine, en leurs bois solitaires,  
Elles m'ont enseigné leurs célestes mystères.

Avec la poésie, il menait de front une galanterie dont le mauvais cancanier Tallemant a raconté de chaudes anecdotes. Croyons que c'était pour le bon motif. Toujours est-il que, voulant prendre d'abord en province quelque charge de robe, il rechercha en mariage la fille du lieutenant général de Dreux; peut-être cette *Bellinde* dont il est parlé dans trois de ses six lettres en prose, contenues dans le recueil de Faret, une espèce d'Iris à laquelle il prodigue, suivant le mot de Boileau, les noms de Soleil et d'Aurore. A cette époque, il dut faire un grand nombre de vers d'amour. Que sont ils devenus? Selon Tallemant, il les réclama plus tard à Conrart, qu'il en avait fait le depositaire, et il les brûla, hormis quelques uns qui lui échappèrent, ou dont il trouva l'emploi dans des poèmes d'un

autre ordre. Sa galanterie et ses vers ne gagnèrent rien sur la fille du lieutenant général; petit et laid, il fut refusé, et il ne lui resta de sa poursuite que *l'amoureuse peine* dont il parlait plus tard à Mme de Montausier.

C'est à Conrart, nous venons de le dire, à Conrart son parent, qu'il confiait ses vers comme à un juge : ou il les lui envoyait de Dreux, ou il venait les lui lire à Paris. Conrart, de son côté, réunissait chez lui quelques amis pour leur soumettre l'œuvre de son jeune parent. De là les assemblées que la volonté absolue et régulatrice de Richelieu transforma en Académie française, et dont, naturellement, Godeau, âgé à peine de vingt-neuf ans, fut un des premiers membres.

Par dépit amoureux Godeau était venu s'établir à Paris. Chapelain, à qui il avait aussi adressé des vers, le produisit à l'hôtel de Rambouillet, alors point de départ de toute fortune où pouvait conduire le bel esprit. Là encore il se montra galant et poète. Julie d'Angennes écrivait à Voiture : " Il y a ici un homme plus petit que vous d'une coudée, et, je vous jure, mille fois plus galant." Cet homme était notre Godeau, qu'une affection réciproque fit surnommer le *Nain de la princesse Julie*. Voiture, dit-on, en fut jaloux, et c'est à Godeau, — si ce n'est à l'abbé Esprit, — qu'il adressa le rondeau menaçant dont voici les derniers vers :

*Quittez l'amour, ce n'est votre métier.  
Faites des vers, traduisez le peautier.  
Votre façon d'écrire est fort jolie ;  
Mais gardez-vous de faire de folie,  
Ou je saurai, ma foi, vous châtier  
Comme un galant.*

Donc, Godeau avait alors commencé sa *Paraphrase des Psaumes*, auxquels, suivant un mot célèbre, il donnait pour *Gloria Putri* quelques couplets galants. C'est qu'il

avait compris que sa muse et sa conduite légères ne le conduiraient à rien de bon. En ce temps d'ailleurs, il entra à l'Académie, ce qui exigeait de lui plus de gravité, et il se faisait connaître de Richelieu, qui lui demandait plus de décence. Et, en effet, si jeune encore il fut bientôt un des plus considérés de la Compagnie, comme on peut en juger par ce billet que lui écrivait Chapelain pendant un voyage à Dreux : " Revenez... " Vous nous rendrez l'Académie, " dont vous êtes le prince et le " chef, chacun ayant remis à votre " retour l'assemblée de nos conseils " et la tenue de nos états." Un des premiers, il prononça l'un des discours réglementaires, et, dans la Compagnie qui s'était d'abord appelée l'*Académie de l'éloquence*, il parla *contre l'éloquence*. A la mort de Bardin, premier académicien qu'on eût perdu, il fut chargé de son éloge. — Il ne réussit pas moins auprès de Richelieu. Au Palais-Cardinal, pour exprimer : " Voilà qui est admirable," on disait : " Quant Godeau l'aurait fait, il ne serait pas mieux." Pour se faire mieux venir du ministre, et aussi, croyons-le, par vocation religieuse, il embrassa, dès 1635, la profession ecclésiastique. Aussitôt il monta dans les chaires et se fit une réputation de prédicateur. A l'éloquence il continuait d'unir la poésie, mais la poésie sacrée. C'est un peu l'orateur, c'est bien plus, paraît-il, le poète, que Richelieu se hâta trop de récompenser par l'évêché de Grasse, alors vacant. Un jour que Godeau était allé lui présenter sa paraphrase du cantique des trois jeunes Hébreux : " Vous m'avez " donné *Benedicite*, lui dit le cardinal, et je vous donne *Grasse*," calembourg que le *Ménagiana* transporte de Richelieu à Bautru,



qui aurait dit : " Le roi donne à M. Godeau *Grasse* pour *Benedi-cite*."—Quoi qu'il en soit, Godeau, à cette époque, n'avait pas encore trente et un ans, et il n'y avait guère qu'une année qu'il avait pris le petit-collet. Études théologiques, préparation aux ordres, point de trace de cela dans sa vie précédente ; pas d'interstices non plus, probablement ; et lui-même, rappelant sa nomination épiscopale dans une lettre à Chapelain, du 12 septembre 1639, dit : " Il n'y avait que huit jours que "j'étais prêtre." Il fit ses adieux à Paris au commencement de 1637 :

Paris a mon estime et Grasse a mon amour ;

et il prit aussitôt possession de son siège. Il obtint du Pape Innocent X l'union de Grasse et de Vence, mais, paraît-il, sur de faux exposés, si bien qu'il y eut opposition de la part du clergé et du peuple de Vence, et qu'il dut opter pour cette dernière Église. Il assista aux assemblées générales du clergé de 1645 et 1656. Dans la première, il composa et prononça, au nom du clergé surpris par mille intrigues, l'éloge de *Petrus Aurelius* du fameux abbé de Saint Cyran ; et, dans la seconde, lui, l'ancien abbé galant, le sollicitateur que nous venons de dire de deux évêchés, il se prononça plus haut que personne contre la *morale relâchée*. On a dit pourtant, et répété partout, qu'il fut un digne évêque appliqué tout entier aux devoirs de sa charge, annonçant avec zèle la parole de Dieu, réformateur heureux, par ses synodes et ses instructions pastorales, de la discipline ecclésiastique. Il y aurait à rabattre de cet éloge. Il joua un rôle suspect dans l'affaire du jansénisme, comme on le voit par les mémoires du P. Rapin, et il se rangea toujours du côté des

prélats réfractaires. Aussi, la régente renonça-t-elle bien vite au projet qu'elle aurait eu, s'il fa'lait en croire une lettre de Chapelain du 7 janvier 1665, de lui confier l'éducation de son fils ; et les jésuites, qui voyaient en lui un ennemi personnel et un prélat engagé avec les partisans de l'erreur, ne lui ménagèrent pas leurs attaques. Le P. Vavasseur, au nom de tous, et sous le pseudonyme de *Candidus Hesichius*, prit à partie, en *enseur* pas trop *candid*, son éloge de Saint-Cyran et sa science ecclésiastique, dans un pamphlet dont le seul titre était une satire : *Antonius Godellus, episcopus grassensis, an elogii Aureliani scriptor idoneus* (1647) ? que Godeau eut le crédit de faire condamner par le parlement. Alors, le jésuite imagina un expédient pour mettre Godeau seul en cause, et dans une seconde partie ajoutée à son libelle, toujours sous un titre malicieusement interrogatif : *Antonius Godellus utrum poeta ?* il l'attaqua comme poète, qualité sur laquelle l'Église et l'état n'ont point à décider. Là il s'attache à prouver que Godeau n'avait pour lui, en fait de poésie, ni nature ni art ; que les compositions de ce *poète au soleil*, de ce *poète aux roses*,—comme il l'appelaient par allusion à ces termes qui s'y trouvent prodigués,—ne se distinguaient que par la bassesse, la stérilité et la platitude, défauts auxquels elles n'échappaient que pour tomber à contre-temps dans l'enflure et la superfluité. Et il est sûr que Godeau n'avait pour apanage qu'une facilité malheureuse dont il abusait. On le vit faire en un jour, *stans pede in uno*, 300 vers en stances de dix. " Le moyen que cela fût bien ! " demande avec raison Tallemant. Son bonheur était de rimer, de rimer toujours, sans aucun souci de la cor-

rection. Il disait lui-même : “ Le paradis d’un auteur c’est de composer ; son purgatoire, de relire et de retoucher ses compositions ; son enfer, de corriger les épreuves de l’imprimeur.” Et il y a quelque chose de cela jusque sous l’éloge que Chapelain fit de lui dans son Mémoire des gens de lettres vivants en 1662 : “ Peu de gens ont autant écrit et aussi élégamment que lui. Son caractère est plutôt de douceur et d’élégance que de force et de régularité.”—Chapelain ajoute, à la louange de l’homme : “ Sur-tout c’est une âme noble, candide et franche, qui va toujours à la justice et au bien, sans intérêt.” Or, c’est l’homme aussi, et non pas seulement le poète, que le P. Vavasseur avait attaqué dans son libelle, en lui reprochant d’avoir voilé ses amourettes sous le titre spécieux d’*Eglogues sacrées*. Le jésuite appliquait sa critique au recueil des *Poésies chrétiennes* publié dès 1633, avec une dédicace à Richelieu et un discours en prose sur la poésie chrétienne ; recueil réédité, avec pièces nouvelles, en 1660, et qui contient, outre les églogues, des épîtres, des paraphrases des psaumes et des cantiques bibliques, des élégies et des stances. C’était dans les églogues, tirées du Cantique des cantiques, que le P. Vavasseur puisait surtout son accusation. Et il est sûr qu’il y a là trop de mollesse ; les défenseurs même de Godeau, comme l’abbé d’Artigny, ont présumé qu’il y avait transporté des lambeaux de vers faits pour son Iris. Ce n’était donc qu’un changement d’étiquette ou d’adresse, qui faisait peu au fond des choses.— Il serait injuste, toutefois, de prétendre que Godeau, une fois évêque, se soit occupé de galanterie et de poésie galante. Il paraît bien

que ses mœurs furent irréprochables ; et, quand aux poésies de son épiscopat, comme ses psaumes qu’il acheva, ses épîtres morales, ses odes et ses hymnes, son *Institution du prince chrétien* en quatrains de Pibrac, son poème de *Saint-Paul*, ses *Fastes de l’Église* imités d’Ovide, tout cela, si la façon en est médiocre, est chrétien d’intention première, chrétien de fond et de style.—Godeau, qui méprisa l’insinuation du jésuite contre son humeur galante, fut plus sensible au trait lancé contre ses vers, et il s’en plaint dans la préface de ses psaumes. En cela seul il fut poète, et se montra digne de faire partie du *genus irritabile vatum*. Du reste, tout Godeau, pour nous, est dans cette lettre de Boileau à Maucroix, du 29 avril 1695 : “ Godeau est un poète fort estimable. Il me semble pourtant qu’on peut dire de lui ce que Longin dit d’Hyperide, qu’il est toujours à jeun, et qu’il n’a rien qui remue et qui chauffe ; en un mot, qu’il n’a point cette force de style et cette vivacité d’expression qu’on cherche dans les ouvrages et qui les fait durer. Je ne sais point s’il passera à la postérité ; mais il faudra pour cela qu’il ressuscite—puisque on peut dire qu’il est déjà mort, n’étant presque plus maintenant lu de personne.” Et, en effet, des vers innombrables de Godeau on n’a retenu que ceux-ci de son ode à Louis XIII, à qui Corneille a fait l’honneur de les transporter dans son *Polyeucte* :

Mais leur gloire tombe par terre ;  
Et comme elle a l’éclat du verre,  
Elle en a la fragilité.

Telle a été la gloire de Godeau poète. Le prosateur, quoique plus estimable, n’a guère vécu davantage. On ne lit plus ses oraisons funèbres, ses sermons, ses vies, ses *Œuvres chrétiennes et morales*, pas

même sa *Morale chrétienne*, son meilleur ouvrage; moins encore son *Histoire de l'Église jusqu'à la fin du IX<sup>e</sup> siècle*, que tant d'autres travaux du même genre ont fait oublier. Nous ne pouvons entrer dans le détail de tous ces ouvrages, dont la liste, dressée par le P. Niœron, ne compte pas moins de soixante numéros, et encore n'est-elle

pas complète. Il est rare que les écrivains d'un talent si facile et si fécond, mais sans correction et sans génie, ne fassent pas de leurs trop nombreux ouvrages comme des flots pressés où se noie leur mémoire.

U. MAYNARD.

*A continuer.*

— *Bibliographie Catholique.*

# UN ONCLE

## COMME ON N'EN VOIT GUÈRE.

COMÉDIE EN UN ACTE.

**Personnages :**

GOJJUT, propriétaire.

MADELEINE, sa fille adoptive.

BASAN, jeune élégant.

CHARVET, étudiant en médecine.

Salle à manger d'un château.

### SCÈNE PREMIÈRE.

GOJJUT, MADELEINE.

GOJJUT. — Eh bien, Madeleine, le dîner est-il prêt ?

MADELEINE. — Oui, cher père.

GOJJUT. — Voyons donc le menu.

MADELEINE, *découvrant une soupière, qui est sur la table.* — Ce ne sera pas long : le menu et le gros, voilà, regardez.

GOJJUT. — Des pommes de terre... des choux... du lard... Tu deviens prodigue, Madeleine. Le lard est de trop; mets-le de côté pour demain.

MADELEINE. — Mais...

GOJJUT. — Pas d'observations; je n'en souffre pas... aujourd'hui. Donne-moi la clef de la cave.

MADELEINE. — Vous savez, cher père, qu'il n'y a plus une goutte de vin dans la maison. Si vous le

permettez, j'irai en chercher quelques bouteilles.

GOJJUT. — Non : le vin n'est fait que pour les ivrognes; je le pros cris.

MADELEINE. — Mais vos neveux vont arriver dans quelques instants...

GOJJUT. — Eh bien, après ?

MADELEINE. — De la station du chemin de fer à votre château, il y a six grandes lieues. En arrivant, vos neveux seront morts de faim et de soif.

GOJJUT. — Ils mangeront des choux, ils boiront de l'eau. La jeunesse doit s'habituer à une vie sobre. Les vins et les mets recherchés gâtent l'estomac, engendrent la gastrite et provoquent l'apoplexie. Si mes neveux ont l'audace de se plaindre, j'ai à leur service un petit discours des plus substantiels.

MADELEINE. — Je crois qu'ils aimeraient mieux autre chose, un beefsteck, par exemple.

GOUJUT. — J'ai mes idées, que tu connaîtras plus tard. Voyons, as-tu préparé les deux chambres ?

MADELEINE. — Oh ! ce n'a été ni long ni difficile : un matelas, des draps et une couverture à jeter sur deux lits de sangles, voilà votre programme. C'est drôle, tout de même !

GOUJUT. — Qu'est-ce qui est drôle ?

MADELEINE. — Votre conduite envers vos neveux, si vous me permettez de vous le dire. Vous leur écrivez à chacun une lettre touchante, bien affectueuse, et puis, quand ils s'empressent d'accourir à votre appel, vous les condamnez à l'eau et aux choux à perpétuité.

GOUJUT. — Ma chère, tu n'es qu'au commencement de tes surprises ; tu en verras bien d'autres. D'abord, apprends que j'ai définitivement renvoyé mes deux domestiques : mon palefrenier et mon jardinier.

MADELEINE. — Mais qui donc étrillera vos chevaux, greffera vos rosiers, arrosera vos salades et plantera vos choux ?

GOUJUT. — Oh ! je ne suis pas embarrassé.

MADELEINE. — Vous ne comptez pas sur moi, j'espère ? J'ai consenti avec plaisir, pour remplacer notre vieille Marguerite, absente pendant quelques jours, à devenir cordon-bleu, — une véritable sinécure avec le menu arrêté entre vous et moi ; — mais vous comprenez, cher père, qu'il m'est impossible de cumuler toutes les charges. Je ne puis tenir à la fois le fouet, le râteau et la queue de la poêle.

GOUJUT. — J'y ai pourvu. Mes deux domestiques sont en route ; dans quelques heures ils seront installés dans leurs importantes fonctions.

MADELEINE. — Je comprends : vos neveux les amèneront.

GOUJUT. — Précisément. Ils arrivent en même temps et viennent du même pays. Chacun de mes neveux m'amène avec lui un valet, un valet d'autant plus précieux que je n'aurai pas de gages à payer.

MADELEINE. — Ils ne sont guère exigeants, ces domestiques ; ce sont de vrais phénix. Je me demande où vos neveux ont pu les dénicher ; ce ne peut être à Montpellier.

GOUJUT. — Ma chère, c'est moi-même qui ai mis la main dessus. Tu sais si je me trompe. J'aurai, j'en suis certain, de bons serviteurs, souples, intelligents, ne murmurant jamais, me souriant toujours. D'ailleurs, tu les verras à l'œuvre.

MADELEINE. — Vous allez me dire votre secret, n'est-ce pas, mon bon père ?

GOUJUT. — Le voici : j'ai cinquante mille francs de rentes, je suis célibataire, et j'ai des neveux.

MADELEINE. — Donc... ces parfais domestiques ?

GOUJUT. — Ce sont mes neveux, oui, ma chère enfant.. Morbleu ! il y a assez longtemps que le neveu exploite l'oncle, spéculé sur le coffre fort de l'oncle. Je veux changer tout cela ; je veux que l'oncle goûte enfin du neveu... Je ferai miroiter aux yeux de mes deux vauriens les splendeurs éblouissantes de mon million. Oh ! comme ils seront dociles et humbles ! Après tout, ils sont mes héritiers, et je ne vois pas pourquoi ils ne m'économiseraient pas les gages de deux domestiques...

MADELEINE. — ...Et pourquoi ils trouveraient désagréable de boire de l'eau et de manger des choux.

GOUJUT. — Certainement.

MADELEINE.—Mais, cher père, vos neveux doivent avoir reçu une certaine éducation ?

GOUJUT.—Je le présume. Pourtant j'avoue que je ne m'en inquiète guère.

MADELEINE.—Sont-ils riches ?

GOUJUT.—Pas précisément. Ils sont orphelins tous deux, et ils ont à peine quatre mille francs de rentes chacun : une misère !... Aussi tu comprends qu'en face de Sa Majesté mon million ils seront décidés à tout pour me plaire... à moi...

MADELEINE.—... Et à lui... Quoi qu'il en soit, cela ne prouverait guère en leur faveur.

GOUJUT.—Tu crois ?

MADELEINE.—Oui, si vos neveux acceptent des rôles de valets, ils sont dignes de l'être.

GOUJUT.—Tu es bien sévère.

MADELEINE.—Je crois n'être que juste. Le dévouement ennoblit les services les plus bas, la cupidité avilit les plus relevés.

GOUJUT.—Ma chère petite, tes idées sont d'un autre moule. Mais je ne t'ai pas encore tout dit. L'un de mes neveux sera ton mari. C'est une idée que j'ai longtemps caressée et à laquelle je me suis arrêté après mûre réflexion. Lequel choisirai-je ? Je ne sais. Je verrai, ou plutôt nous verrons.

MADELEINE.—Un vœu exprimé par vous, cher père, a toujours été un ordre pour moi. Mais, dans le cas présent, permettez moi de vous le dire, je ne vous obéirai... que si l'on vous désobéit.

GOUJUT.—Ta ta ta, c'est ce qu'il faudra voir. (*On entend le son d'une cloche.*) Ah ! voici sans doute un de mes chers neveux ! Trempe la soupe et apporte la carafe. Souviens-toi que je suis vieux, cacochyme, et que je n'ai pas trois mois à vivre.

MADELEINE.—Ceci fait encore partie du programme ?

GOUJUT.—Comme tu le dis.

## SCÈNE II.

LES MÊMES, BASAN, *costume excentrique, lorgnon sur l'œil, etc.* ; il fait force salutations et révérences.

BASAN, *regardant Madeleine et d part.* — C'est la jeune adoptée... Pas mal, en vérité ; pas mal pour une fleur des champs ! (*Haut à Goujut.*) Vous êtes sans doute mon oncle, mon cher oncle Goujut. Permettez-vous ? (*Il s'avance pour l'embrasser.*)

GOUJUT, *le repoussant.* — Que faut-il vous permettre, mon neveu ?

BASAN.—De vous embrasser, cher oncle.

GOUJUT.—Non, cela m'attendrirait. Je redoute les émotions. Je suis si vieux. Tiens, voilà ma quinte qui me prend. (*Il tousse.*) Maudite sensibilité !

BASAN.—Absolument comme moi. Il est étonnant comme nous nous ressemblons.

GOUJUT.—Bref là-dessus. Vous avez reçu ma lettre, je le vois à votre empressement.

BASAN, *vivement.* — A peine reçue, aussitôt embarqué dans le train express. Pour répondre à votre appel, mon vénéré oncle, que n'aurais-je pas fait ? Aussi j'ai tout quitté pour vous obéir... Pauvre Sidi-bel-Abbès !...

MADELEINE, *d part.* — Que dit-il ?

GOUJUT.—Sidi-bel-Abbès !

BASAN.—En mon absence, que va-t-il devenir ?

GOUJUT.—Eh ! morbleu ! il deviendra ce qu'il pourra...

BASAN.—J'ai bien recommandé qu'on ne le laissât manquer de

rien ; mais, malgré tout, je ne suis pas tranquille. Si vous saviez comme il est beau. Sidi-bel-Abbès ! Un œil ! une tête ! un sentiment ! de l'esprit ! oui, presque de l'esprit ! et des jambes ! Sidi-bel-Abbès est un vrai bijou, mon oncle !

GOUJUT. — Ah ça ! où voulez-vous en venir avec tous ces points d'admiration ?

BASAN. — On voit bien que vous ne le connaissez pas. Mon ami, le vicomte de Vauglas, m'en a offert mille écus.

GOUJUT. — Mais vous êtes fou à lier, mon neveu !

BASAN. — Oui, mille écus, je vous l'affirme ; et pourtant j'ai refusé net. Me séparer de Sidi-bel-Abbès pour mille écus, jamais ! Si vous aviez vu comme il a été superbe dans le dernier steeple-chase ! Il a fourni une course splendide ! On aurait dit qu'il avait des ailes. Zéphyr, son brillant concurrent, n'avait sur lui qu'une longueur d'avance. Au deuxième tour, Sidi-bel-Abbès avait la tête. Les paris s'engagent de tous côtés : tous les vœux, tous les cœurs, sont pour Sidi-bel-Abbès. Au troisième tour, il garde son avantage ; Zéphyr et lui volent comme le vent. Le but est proche, nous allons triompher ! Mais Sidi fait un écart ; Zéphyr le dépasse et l'emporte sur nous d'un nez... oui, d'un nez !... Sidi était second et gagnait les entrées. Pauvre bête ! elle méritait mieux... Faute d'un nez !

GOUJUT. — Ah ça ! mais votre Sidi-bel-Abbès est donc un cheval ?

BASAN. — Oui, mon oncle, et un pur sang, je vous le jure.

GOUJUT. — Certes, je suis on ne peut plus enchanté de l'amour que vous portez à la race chevaline.

BASAN. — Trop heureux, cher oncle, d'avoir votre approbation.

GOUJUT. — Ne vous pressez pas

tant d'être heureux, et écoutez-moi d'abord. Vous connaissez le chiffre de ma fortune ?

BASAN. — Mais on le dit assez joli, mon cher oncle.

GOUJUT. — Un million, mon neveu.

BASAN. — Superbe ! superbe ! (*A part.*) O mes créanciers, quelle bonne aubaine... pour nous !

GOUJUT. — Or, cette fortune, je suis tout disposé à la laisser à vous et à votre cousin Charvet.

BASAN. — Vos seuls parents, vos seuls héritiers, par conséquent. (*A part.*) Cet héritage vient à temps, car j'étais au bout de mon rouleau.

GOUJUT. — Oui, elle sera pour mes neveux, pourvu qu'ils en soient dignes.

BASAN. — Rien de plus juste. Pour ma part, je ne négligerai rien de ce qui pourra vous plaire.

GOUJUT. — Je n'attendais pas moins de vous. Je vieilliss, j'ai un catarrhe, parfois la goutte : j'allais oublier : des rhumatismes et une disposition à l'apoplexie.

BASAN. — Ah ! vous avez tout cela ? (*A part.*) L'honnête vieillard !

GOUJUT. — En outre, je deviens excessivement craintif. Un rien m'épouvante. J'ai honte de ma faiblesse, mais je ne puis rien contre elle. Il faut bien le dire, j'ai tellement entendu parler de crimes et d'attentats de toutes sortes, que j'ai peur, peur d'être assassiné...

BASAN. — Par exemple !

GOUJUT. — C'est comme cela. J'ai renvoyé tous mes domestiques dans la crainte d'être ou brûlé, ou étranglé, ou empoisonné par eux. Je ne veux plus être entouré que de personnes sûres, que de personnes qui me doivent tout. C'est pour cela que j'ai pensé à vous, Basan, ainsi qu'à votre cousin. Je

tiens absolument à n'être servi que par vous deux.

BASAN.—Quelle idée sublime vous avez eue là !

GOUJUT.—N'est-ce pas ? ce que vous m'avez raconté tout à l'heure de Sidi-bel-Abbès me met à l'aise avec vous. Vous remplacerez mon palefrenier.

BASAN.—Vous avez dit ?

GOUJUT, *froidement*. — Vous remplacerez mon palefrenier.

BASAN, *dissimulant une grimace*.—Votre... ?

GOUJUT, *en toussant de nouveau*.—Je tousse misérablement, je n'irai certainement pas trois mois ; tu as beau dire le contraire, Madeleine.

BASAN, *à part*. — Qu'est-ce que j'allais faire ? Trois mois sont bien vite passés. (*Haut.*) Ce que vous me dites, mon cher oncle, est parfaitement juste. J'adore les chevaux, je ne pouvais rien désirer de mieux. (*Il rit.*) (*À part.*) Insupportable vieillard, que la peste l'étouffe !

MADELEINE, *s'éloignant de Basan avec dégoût*.—Oh ! le lâche !...

GOUJUT.—Bien, Basan, bien ; je suis content de toi.

BASAN, *à part*.—Bon, il me donne du *tu*, à présent ; mes affaires marchent comme sur des roulettes.

GOUJUT.—Mais tu dois avoir faim, mon cher ; à table, allons, à table ! (*Ils s'attablent tous les trois, Goujut servant Basan :*) Tiens, goûte de cette soupe, mon garçon, tu m'en diras des nouvelles. Il n'y a pas au monde nourriture plus solide ; c'est excellent pour l'estomac ; aussi nous en mangeons tous les jours.

BASAN, *effrayé*.—Tous les jours ?

GOUJUT.—Oui, je vis économiquement... (*Avec insinuation :*) pour ménager ta fortune.

BASAN.—Ce cher oncle ! (*Il porte une cuillerée de soupe à sa bouche et fait une horrible grimace.*) Pouah !

GOUJUT.—Tu dis ?

BASAN.—Excellente ! superexcellente. (*Il fait semblant de manger et jette tout sous la table. Madeleine n'étouffe qu'avec peine ses éclats de rire.*)

GOUJUT.—Quand tu seras habitué à notre genre de vie, tu n'en voudras plus d'autre, je t'en réponds. Soir et matin la soupe. À midi un énorme morceau de lard et du pain, arrosés de cette boisson limpide et fraîche que Madeleine va puiser à la fontaine voisine, voilà notre ordinaire. Verse donc, Madeleine : Basan étouffe.

MADELEINE, *remplissant d'eau le verre de Basan*.—Avec plaisir. (*Elle sourit.*)

GOUJUT.—Bois donc, Basan, bois donc.

BASAN. — A votre santé, mon oncle !... (*Il boit en s'efforçant de cacher une grimace. À part.*) Dans quel guépier me suis-je fourré, mon Dieu ! mais il n'y a plus à reculer, j'ai promis de l'argent à mes créanciers.

GOUJUT, *se levant de table*.—Maintenant que voilà tes forces réparées, je vais te conduire à ton logement : il est tout prêt, et tu y trouveras le costume avec lequel tu devras remplir tes nouvelles fonctions. Viens !

BASAN, *à part*. — Bourreau ! (*D'un ton obséquieux :*) Je vous suis. (*Ils sortent.*)

C. ÉPARVIER.

*À Continuer.*

—Sem : des Familles.

# R O M E .

(Voir page 99.)

## IV

Quant aux églises elles sont pour ainsi dire innombrables, ainsi que les couvents et les établissements de charité, mais ce n'est point de ce côté qu'il faut chercher les basiliques patriarcales. Quel que soit d'ailleurs le lieu où le hasard vous conduise, sanctuaire, hospice, chapelle, palais ou place publique, cloître ou portique, le hasard vous aura bien servi, il vous réserve inmanquablement la vue de quelque œuvre d'art, le souvenir de quelque grand acte ou de quelque grand saint. Pour nous en tenir à ce coin de Rome, nous aurions à retourner toute une nomenclature interminable ; on ne peut trop se restreindre en un pareil sujet ; comment faire un choix au milieu de tant de merveilles ? Partout on retrouve la main des plus célèbres maîtres décorant les autels, les voûtes, les murailles et jusqu'aux pavés des temples. Tombeaux de papes ou de princes, sépultures de cardinaux ou d'artistes, reliques des martyrs, tableaux et statues, fresques et mosaïques, marbres et pierreries, toutes ces choses dont une seule serait ailleurs un objet d'admiration, sont à Rome comme répandues à profusion sous vos pas. Chaque église est un reliquaire dont la structure est déjà une œuvre de génie, et qui au dedans est remplie des plus rares et des

plus magnifiques joyaux, que la piété et l'art aient pu consacrer à Dieu.

## V.

Nous ne pouvons, avant de passer dans la section formée par le Corso et les collines, ne pas dire un mot du Ghetto, quartier des Juifs et le plus sale de cette région. Ils sont là, formant une cité à part dans la cité, avec leurs temples, leurs écoles, leurs coutumes. Leur culte est le seul qui soit toléré dans Rome.

Il est difficile de ne pas être affecté de l'aspect misérable du Ghetto et des quartiers avoisinants : les transformations qu'on pourrait souhaiter à toute cette partie de Rome consisteraient à laisser pénétrer plus de jour et de lumière, sans aller pour cela la percer de part en part à l'imitation de Paris, qui n'a pas à craindre de s'ouvrir trop au soleil : on s'étonne d'autant plus de cette négligence d'elle-même et de ce mépris des lois de l'hygiène, que Rome peut puiser sans parcimonie dans ces fontaines où les eaux s'élancent incessamment de toutes parts en abondance. On a besoin, pour ne pas trop accuser l'édilité de se rappeler le Paris d'il y a quinze ans. Et puis l'étranger qui ne voit dans une ville qu'il visite que les côtés inférieurs, ne sait pas voir. On ramporterait un souvenir peu poé-



tique de Venise, si l'on n'avait dans l'esprit que l'état de dégradation de ses palais et la malpropreté de ses canaux. A Rome comme à Venise, il y a d'assez belles choses pour faire oublier les laides.

## VI.

Le Corso, avons nous dit, part de la place du Peuple en même temps que deux autres rues ; celle de droite (via Ripetta) aboutit au Tibre ; celle de gauche se rend à la place d'Espagne (via Babuino). Le Corso se dirige droit vers le Capitole et s'arrête à la place de Venise devant le palais de ce nom, sorte de forteresse où l'Autriche a son ambassade : sur son parcours une brèche carrée s'ouvre et forme la place Colonna, au milieu de laquelle s'élève la colonne Antonine ; Sixte-Quint l'a dédiée à saint Paul, et y a mis le saint à la place de l'empereur. Plus loin de là en traversant le Corso, on peut voir la colonne Trajane, dédiée par le même pape à saint Pierre, et surmontée de sa statue. Désormais en effet, les conquêtes des Césars étaient passées au pouvoir de ces conquérants nouveaux. Il était juste que ces colonnes fussent sanctifiées par leur triomphe Saint Pierre avec ses clefs avait ouvert les portes de Rome au Christianisme : saint Paul, de l'éclair de son glaive, avait mis en fuite tous les dieux. C'est au forum de Trajan, dans la basilique Ulpienne, dont subsistent seulement l'enceinte et des tronçons de colonne, au pied de celle qui domine la statue de saint Pierre, que Constantin proclama la défaite définitive du paganisme. De la basilique Ulpienne à la place du Peuple est confinée cette section qui est serrée entre le Corso et les collines.

Les monuments n'y abondent pas. On y remarque cependant le palais Colonna (l'ambassade française) et Odescalchi, l'église des Saints-Apôtres, la magnifique fontaine Trévi, la Propagande ; la place d'Espagne, centre des étrangers, qui préfèrent ce quartier dont la tenue sans être irréprochable, est moins négligée que celle de la région qui lui est parallèle. De la place d'Espagne, on retourne au point de départ, la place du Peuple. Là nous retrouvons le nom de Sixte V. Ce grand pape eut l'idée de faire célébrer par les monuments païens la victoire du Christ. Il inscrivait des strophes que les obélisques et les colonnes répétaient comme en chœur, pour chanter le signe glorieux dont elles étaient marquées. L'obélisque de la place du Peuple chante la Vierge mère entourée de trois églises dédiées à son nom. La place d'Espagne n'a pas d'obélisque ; mais Pie IX, inspiré par cette tradition pontificale qui a transformé Rome, y a posé en l'honneur de la Vierge Immaculée, une colonne triomphale qui chante par la voix des prophètes un hymne éternel. Ces deux places, si peu spacieuses, comme presque toutes celles de Rome, ont, au point de vue du pittoresque, un aspect *sui generis* que l'espace ne saurait remplacer. Nous le verrons tout à l'heure, quand nous aurons gravi les collines où le pittoresque règne en maître.

## VII

Rome, on le sait, a été dès l'origine nommée la ville des sept collines, quoiqu'il y en ait huit. Elles se suivent sans interruption depuis la porte Flaminienne ou du Peuple jusqu'au Forum : ce sont

le Pincio, le Quirinal, le Viminal et l'Esquilin, que les Romains actuels appellent des monts et qui viennent descendre à la vallée dont le Colisée occupe une des extrémités et dont le Capitole domine l'autre. Le Palatin la ferme en étendant entre eux sa masse carrée. Le Palatin, le Capitole, l'Avantin et le Cœlius sont isolés l'un de l'autre et ne s'enchaînent pas comme le font les quatre autres collines par des ondulations de terrain qui ressemblent aux vagues d'une mer agitée.

Le Pincio, le moins célèbre des monts, est aujourd'hui le plus fréquenté. Des rampes, garnies de statues et d'arbres, conduisent de la place du Peuple au sommet; des parterres, des bosquets, des gazons, égayent le regard; de là, de cette superbe terrasse du Pincio, vous avez une de plus belles vues de la ville éternelle. Accoudé à une des balustrades de pierre, vous apercevez au-dessous de vous les jardins de la villa Borghèse, à l'horizon le Socrate chanté par Horace, et consacré depuis par un plus grand nom. C'est sur sa cime que Constantin envoya chercher le pape saint Silvestre pour le faire trôner au palais de Latran; plus près, c'est le Monte-Mario d'où Constantin descendit, et où il vit briller le Labarum au-dessus de son armée; au bas ce fleuve est le Tibre; cette voie est la voie Flaminienne; plus loin ce mont est le Janicule; les cyprès du couvent de Saint-Onofrio, et au delà les pins de la villa Pamphili se dressent sombres sur le bleu limpide du ciel; en vous reportant sur la rive gauche, vous ramenez votre vue sur le campanile du Capitole, sur le vaste ensemble du Quirinal, puis plus près, sur Sainte-Trinité du Mont et les jardins de la villa Médici. Au-dessous, de-

vant vous, se dessine la place du Peuple avec son obélisque, ses fontaines et ses églises. Goethe a erré souvent le soir sur le Pincio, admirant Rome par ces clairs de lune qui l'enthousiasmaient. Chateaubriand venait aussi y contempler Rome et la comparer à un vieux nid d'aigle abandonné. Le Poussin et Claude Lorrain, deux poètes armés du pinceau, ont habité le Pincio, qui est d'ailleurs l'endroit de Rome où il y avait le plus de traces françaises.

Après le Pincio vient le Quirinal, surchargé d'églises et de couvents, et portant le palais d'été des papes et ses jardins; la place Monte-Cavallo sur laquelle donne la principale entrée, a pour cadre le palais de la Sacrée-Consulte, le palais Rospigliosi, et les écuries pontificales; au centre, l'obélisque du Mausolée d'Auguste, relevé par Sixte V, des colosses, hommes et chevaux tirés des Thermes de Constantin et attribués à Phidias et à Praxitèle. De ce point, la vue s'étend sur le Janicule et suit la longue rue qui mène à Porta-Pia; le Quirinal développe ses vastes dépendances sur cette voie où les amateurs de la ligne droite n'ont rien à désirer; ceux qui ont plus de goût pour le pittoresque peuvent se dédommager en s'arrêtant à la cime du Quirinal, au lieu dit des Quatre-Fontaines, ils apercevront devant eux la Porta-Pia ouverte par Pie IV, à l'extrémité de la rue qui part du Quirinal, à leur gauche, l'obélisque du Pincio, derrière eux, celui de Monte-Cavallo, à leur droite celui de Sainte-Marie-Majeure et de Saint-Jean de Latran.

Cette profusion d'inégalités dont le sol de Rome est doté a été un obstacle heureux aux abus de l'alignement, et a forcé les architectes à s'occuper de la perspective.

Montaigne, si étranger au reste en fait d'art, l'avait senti : " C'est là, écrit-il, où j'ai appris combien l'art se pouvait servir à point d'un lieu bossu, montueux et inégal, car eux ils en tirent des grâces inimitables à nos lieux plains, et se prévalent très artificiellement de cette diversité." Avant de quitter le Quirinal, tout forcés que nous sommes de passer sous silence tant de monuments pieux, nous ne pouvons ne pas

saluer au moins cette église de Sainte-Marie des Anges, faite avec une salle des Thermes de Dioclétien, le plus acharné persécuteur des chrétiens. " Quel triomphe et quelle noble vengeance du christianisme !" s'écrie M. Ampère. C'est cette vengeance-là qu'il a exercée sur tous les monuments païens par la main des Papes.

CHARLES QUESNEL.

(A continuer.)

## BIBLIOGRAPHIE.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES CATHOLIQUES EN BELGIQUE, *Deuxième session à Malines, (1864) 2 vols : gr : in 8vo., Bruxelles, 1865.*

Beaucoup de personnes, et nous étions du nombre, attendaient depuis longtemps avec impatience l'apparition de ces deux volumes. Après les avoir parcourus avec grand soin, nous croyons pouvoir affirmer qu'ils répondront pleinement aux vifs désirs dont ils étaient l'objet. Il y a là, on le sait déjà, de beaux et magnifiques discours ; tout le monde connaît, entre autres, celui de Mgr Dupanloup sur *l'Instruction et l'éducation chrétiennes*, et celui du P. Félix sur les *Trois phases de la vie de l'Eglise*. Indiquons encore les belles paroles de M. Wœste sur les *Ordres religieux*, de M. de Kerekhove sur *l'Union des catholiques*, de M. le vicomte A. Lemerrier, sur le *Denier de saint Pierre*, etc... Indépendamment de ces discours, le Compte rendu nous offre une foule d'idées

généreuses et fécondes, de *Résolutions* sérieusement pratiques, un vrai trésor de renseignements sur les grandes œuvres catholiques. En un mot, il est, croyons-nous, infiniment peu de livres que l'on puisse consulter avec plus de fruit et de profit, au point de vue des intérêts religieux à notre époque.

Ce n'est pas à dire que toutes les *Résolutions* proposées nous paraissent également précises et pratiques. Encore moins approuvons-nous sans réserve chaque parole prononcée dans les séances publiques et surtout dans les bureaux. Ainsi, par exemple, pour ne rien dire du reste, personne n'attendra de nous que nous adhérons purement et simplement à telles ou telles idées émises touchant l'enseignement des auteurs classiques, ou bien encore à telles

ou telles théories concernant l'art chrétien<sup>1</sup>. Tout cela, à parler franc, nous semble se rattacher, ainsi que le traditionalisme excessif, à un certain *supernaturalisme*, dont l'inconvénient est de dépasser le *sapere ad sobrietatem*, recommandé en toutes choses, sans excepter les meilleurs. Mais nous manquerions à l'un de nos principes les plus chers, si nous insistions plus que de raison sur ces dissentiments partiels. Le dernier Concile provincial d'Amiens disait, il y a quelques années : "Si, de nos jours il faut maintenir avec une grande fermeté les lois destinées à réprimer la licence, il faut aussi user d'une plus grande modération pour sauvegarder, conformément aux lois de l'Église, une liberté raisonnable : rien peut-être, en effet, n'ébranle davantage dans les esprits l'obéissance commandée, que le zèle immodéré qui réclame la soumission à des choses qui ne sont pas prescrites." Paroles admirables que nous voudrions voir inscrites en lettres d'or au frontispice de tous les organes de la presse catholique ! S'il y a une chose qui nous paraisse hors de doute, c'est que les plus déplorables malentendus tiennent beaucoup moins à des divergences vraiment doctrinales, qu'à des opinions personnelles trop exclusivement adoptées, défendues ou attaquées. Au point où l'on est depuis nombre d'années, mieux vaut cent fois laisser venir les apaisements qui permettent la discussion calme, sereine, et par là même fructueuse et profitable. Quand nous en serons là, nous pourrions peut-être, nous aussi,

dans la mesure convenable et permise, aborder certaines polémiques théologiques, philosophiques ou autres, dont, au surplus, nous ne prétendons pas nier l'importance. Mais encore une fois l'heure ne nous semble pas venue. Ce qui, par-dessus tout, nous importe en ce moment, à nous tous catholiques, c'est de réserver, sinon d'oublier nos dissentiments d'opinions pour resserrer plus étroitement nos rangs, et pour combattre plus énergiquement nos communs adversaires.

Une grande voix le disait à Malines, en commentant le texte célèbre : *In necessariis unitas, in dubiis libertas, in omnibus caritas*. "Je me souviens avec bonheur, s'est écrié le P. Félix, dans cette improvisation si vivement applaudie, je me souviens qu'un poète a dit ces bonnes paroles : le courage fait des vainqueurs ; la concorde des invincibles ! Donc vivons tous unis comme des frères dans l'union et la concorde ; aimons-nous, soutenons-nous, défendons-nous les uns les autres, et non-seulement nous serons forts, non-seulement nous serons vainqueurs ; mais je vous le dis en vérité, nous serons invincibles !"

Un prince de l'Église, Son Éminence le cardinal archevêque de Malines, a proclamé avec plus d'autorité encore ces grands devoirs de l'union fraternelle. "Oui, Messieurs, s'est-il écrié, n'avez tous qu'un cœur, *cor unum*... n'avez aussi qu'une âme, *anima una*... Rien ne me semble plus propre à vous faire comprendre la nécessité de cette union intime que les touchantes paroles que j'ai entendues un jour sortir d'une sainte et auguste bouche. C'était le lendemain de la proclamation du dogme de l'immaculée conception de la très-sainte Vierge Marie. Nous étions réunis

<sup>1</sup> Ces idées, du reste, n'ont pas prévalu dans le Congrès. Voir entre autres, les excellentes observations et le rapport présentés par M. le Chanoine Laforêt, alors professeur, aujourd'hui le digne successeur de Mgr de Ram, comme Recteur magnifique de l'Université de Louvain.

au nombre de plus de trois cents cardinaux et évêques autour du vicaire de Jésus Christ. Ce vénéré Pontife nous fit une longue et importante allocution que nous écoutâmes avec le plus grand respect, et il la termina par ces graves paroles, qu'il prononça d'une voix émue : *“ Pour que les efforts que nous faisons pour l'Église aient les meilleurs résultats, la concorde la plus parfaite et l'union intime des esprits sont indispensables. Il faut éloigner toute espèce de dissensions : elles briseraient les liens de la charité, et le perfide ennemi du genre humain, sachant qu'elles lui seraient d'un grand secours pour propager le mal, ne manquerait pas de les fomenter. Rappelons-nous la conduite des défenseurs de la foi catholique dans les anciens temps ; ils triomphèrent des hérésies les plus opiniâtres, parce qu'ils combattirent dans un accord parfait entre eux et avec le Saint-Siège apostolique, comme les bons soldats combattent avec leur chef<sup>1</sup>. ”*

Ces généreux sentiments si bien exprimés par un prêtre, par un évêque, interprète lui-même des pensées du Souverain Pontife, n'ont cessé d'animer les travaux du congrès de Malines. Là est, à vrai dire, la haute signification de cette grande manifestation catholique ; là est le puissant enseignement qui s'en dégage. Parfois, sans doute, les discussions offrent une physionomie vive et animée ; mais quelle différence entre ces discussions et celles des congrès rationalistes de Gand ou de Berne !... Une seule fois, dans la cinquième section, on a vu éclater des protestations énergiques, quand un ecclésiastique mexicain évidemment trompé par des renseignements inexacts, osa dire que le premier congrès avait encouru la désapprobation de sa

Sainteté Pie IX. “ Il n'est que trop clair, dit à ce sujet un catholique belge, que si le successeur de Pierre, le régulateur suprême de nos consciences, voyait de mauvais œil les pacifiques assises de Malines, nous nous soumettrions, enfants dévoués de l'Église, à la décision suprême du Saint-Père. On sait qu'il n'en est rien, et le jeune abbé, après les observations de sa Grandeur l'évêque de Gand et de Son Éminence le cardinal de Malines, n'eut rien de plus empressé que de retirer une expression dont l'injustice avait révolté tous ceux qui l'avaient entendue<sup>1</sup>. ”

En somme, c'est une impression des plus salutaires qui ressort de tout ce compte rendu des travaux de Malines. On y trouve mieux encore que de beaux discours, mieux même que de bonnes résolutions ; à travers ces pages circule un souffle d'enthousiasme fécond, de charité ardente et communicative, une sorte d'électricité catholique dont à la simple lecture, on ressent le contre-coup et qui, nous n'en doutons pas, agitera fortement les âmes en les passionnant pour toutes les œuvres saintes et généreuses.

Il est juste de féliciter les catholiques de la Belgique qui nous ont donné ces nobles enseignements. Un hommage tout spécial est dû à l'honorable secrétaire général, M. Ducpétiaux, l'organisateur et l'âme du congrès. Pour notre compte, nous nous associons à tous les remerciements décernés à cet homme de bien, lors du banquet célébré en son honneur par ses compatriotes.

P. TOULEMONT.

Octobre 1865.

<sup>1</sup> *Revue de Louvain*, septembre, 1865.